

Expéditeur
Adresse
Ville

Prénom NOM
Mairie de
N°..... Rue....
99 999 VILLE

Objet : **URGENT – Résilience des administrés en cas de rupture d’approvisionnements.**

Madame / Monsieur le Maire,

J’interpelle ici le premier magistrat de la commune face à un nouveau risque qui m’inquiète profondément et pour lequel je souhaite avoir votre analyse.

La politique vaccinale en cours implique à présent des doses de rappel tous les 3 mois (*décision gouvernementale du 15/01/2022*), justifiées apparemment par une protection qui s’amointrit au fil du temps. Ainsi apparaît la notion d’immunodépendance, caractérisée par un état dans lequel une personne voit ses réponses immunitaires naturelles remises en question au fil des injections (*article Bloomberg du 12/01/2022 d’Irina Anghel relayant l’Agence Européenne du Médicament*). Croyant savoir que la production de ces doses n’est pas locale et que leur approvisionnement dépend de nombreux paramètres que nous ne maîtrisons pas, quelle garantie avons-nous sur la sécurité d’acheminement futur ?

Mon intention n’est pas de vous mettre en difficulté dans votre fonction mais vous êtes l’autorité la plus accessible. Et je m’appuie sur l’article 3 de la loi 2004-811 de modernisation de la sécurité civile (*anticipation des risques*) et l’article 121-3 du code pénal (*manquement à la prudence*) pour vous demander la prise en compte de ce risque majeur.

Il y a lieu de faire un lien entre approvisionnement, santé et cyberattaques.

Par le présent courrier, j’exerce donc mon droit d’alerte (*loi Sapin 2*) sur la menace de préjudices graves pour l’intérêt général avec un risque de résilience santé de notre commune. L’Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d’Information nous alerte sur les cyberattaques. Elles sont reconnues comme Risque Majeur sur le site du gouvernement. Ce nouveau risque majeur devrait donc à présent être inscrit dans le Plan Communal de Sauvegarde de notre commune. La dépendance potentielle aux doses de booster (*acheminées de loin et devant être conservées dans des endroits réfrigérés*) peut être catastrophique face à des cyberattaques qui se multiplient (*laboratoire Pierre FABRE – mars 2021*). L’Etat, les associations d’élus et de nombreux experts s’inquiètent de ce phénomène.

En plus de la crise pandémique actuelle, peuvent s’ajouter d’autres causes de rupture d’approvisionnement, du fait de conflits géopolitiques, mais aussi de pannes électriques (*black-out*), de grèves, perturbant les transports.

J’appelle donc votre sens de la responsabilité à prendre en compte cette alerte, et vous invite le cas échéant à prendre attache avec les services compétents afin de m’assurer que nous ne risquons rien.

Le Président de la République nous disait, dans son allocution du 12 mars 2020 : « *Déléguer [...] notre capacité à soigner [...] à d’autres est une folie* ». J’espère cette phrase suivie d’actions.

Cette situation n’est d’ailleurs pas sans rappeler l’extrême dépendance de notre société aux importations. La production de médicaments ne fait que s’ajouter à celle de notre alimentation ou encore de l’énergie sans quoi le pays serait mis à l’arrêt.

C’est un autre sujet sur lequel nous aurons l’occasion de revenir prochainement puisque je viendrai consulter le DICRIM issu du Plan Communal de Sauvegarde, et m’attacherai à comprendre ce qui est prévu par notre commune pour notre résilience tant sur le plan de la santé que sur le plan alimentaire en cas de rupture de chaînes d’approvisionnement.

Espérant avoir au plus tôt votre retour, suite à vos investigations, je reste à votre entière disposition pour échanger sur ces risques et rassurer mes proches.

Veuillez recevoir M. le Maire, l’assurance de ma considération la plus distinguée.

Remis en main propre ce jj/mm/aaaa

M. NOM Prénom